

➤ CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE (DE CESF)



LA FORMATION

Diplôme préparé :

- Le diplôme d'Etat Conseiller en Economie Sociale et Familiale est un diplôme de niveau 6.

Durée de la formation :

- 12 mois

Contenu :

- 4 Domaines de Formation et 1 Unité Transversale :
- > **DF1:** Conseil et expertise à visé socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne.
- > **DF2:** Intervention sociale.
- > **DF3:** Communication professionnelle.
- > **DF4:** Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.
- > **UF Transversale:** Initiation à la méthode de recherche.

Modalité pédagogique :

- Intégration dans une classe commune. En présentiel avec outils de formation à distance (plateforme adaptée).

Validations et certifications :

- Pour l'obtention du DE, chaque domaine de certification doit être validé par une note d'au moins 10/20 dont celle du mémoire professionnel.

Pré-requis :

- Avoir validé le BTS ESF.
- Avoir validé les épreuves de sélections.



LE METIER

Le Conseiller en Économie Sociale Familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation, santé. Le CESF s'inscrit dans un contexte économique et social marqué par la précarité, les difficultés budgétaires, les problèmes d'accès au logement, le surendettement, le chômage, les problématiques de vieillissement de la population, de dépendance, du handicap et de protection de l'enfance. Son intervention privilégie une finalité éducative et vise la valorisation des compétences des personnes.

OBJECTIFS

Les participants seront capables de :

- Exercer dans le cadre d'un mandat ou de missions institutionnelles
- Développer des méthodologies permettant d'accompagner les individus, les groupes et les familles, dans une démarche éducative et sociale globale et dans les domaines de la vie quotidienne.
- Intervenir dans une démarche éthique et selon des principes de déontologie, dans le respect de la singularité de la personne, de l'altérité et du collectif.
- Mettre en oeuvre une communication professionnelle.
- Développer sa connaissance des politiques sociales et leur mise en oeuvre dans un travail de partenariat et de réseaux.
- Réussir les certifications.
- S'insérer professionnellement.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

Le titulaire du DE peut exercer au sein des Services Sociaux des collectivités locales, les caisses de sécurité sociale, les caisses d'allocations familiales, les hôpitaux, les entreprises publiques et privées, les offices HLM, les assos d'aide à domicile, d'accueil des migrants, les établissements d'accueil pour personnes handicapées... Le DE est aussi une passerelle vers d'autres formations comme le certificat d'Aptitudes aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, etc.

LE CFA PSS NORMANDIE (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors les Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, réglementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

L'APPRENTISSAGE

 **PUBLIC VISÉ**
jeunes de moins de 30 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

 **OBJECTIF**
Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre.

 **DÉFINITION**
Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT). Possibilité de signer le contrat 3 mois avant ou après la date d'entrée en formation.

 **LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI**
En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat*:

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 %	43 %	53 %	100 %
2ème année	39 %	51 %	61 %	100 %
3ème année	55 %	67 %	78 %	100 %

(*À minima, à titre indicatif uniquement)

TARIF DE LA FORMATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal (article L6211-1 du C. du Travail).

LIEUX DE FORMATION

Possibilité de plusieurs lieux sur le territoire Normand.
Voir sur notre site internet.

ACCÈS

Condition d'accès au CFA P.S.S : ascenseur et places de parkings réservées. Accessible aux personnes avec un handicap.

MODALITES D'ACCÈS

3 étapes à suivre

01 • INSCRIPTION AU CFA PSS

Dossier de candidature pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage en s'inscrivant en ligne via notre site internet : www.cfapss-normandie.com (tout au long de l'année)

02 • INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage.
(date et délais chez nos partenaires : voir sur notre site internet).

03 • AVOIR SATISFAIT AUX SÉLECTIONS D'ADMISSIONS DU DIPLÔME D'ÉTAT (PRÉ-REQUIS)

CONTACT



Parc Athéna-Immeuble PASEO
12 Rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT CONTEST
Tél : 02 31 53 98 38

127 Boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

www.cfapss-normandie.com

